

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Assemblée générale

26 mars 2021 via Zoom



VABS / ASCA

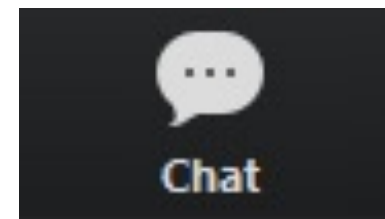
VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Bienvenue



Règles pour une AG via Zoom

- Désactiver le microphone
- Merci d'activer la caméra
- Activer le microphone et la caméra quand quelqu'un est interpellé
- En cas de questions, utiliser le chat et poser la question via chat ou soulever la main en cliquant sur le symbole
- Système de votation via Zoom



Agenda

- Approbation du procès verbal de l'AG 2020
- Rapport annuel 2020
- Programme annuel 2021
- Comptes annuels 2020 et budget 2021
- Cotisation annuelle 2021
- Réélection du comité
- Election des réviseurs / réviseuses
- Points divers

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Approbation du PV de l'AG 2020



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

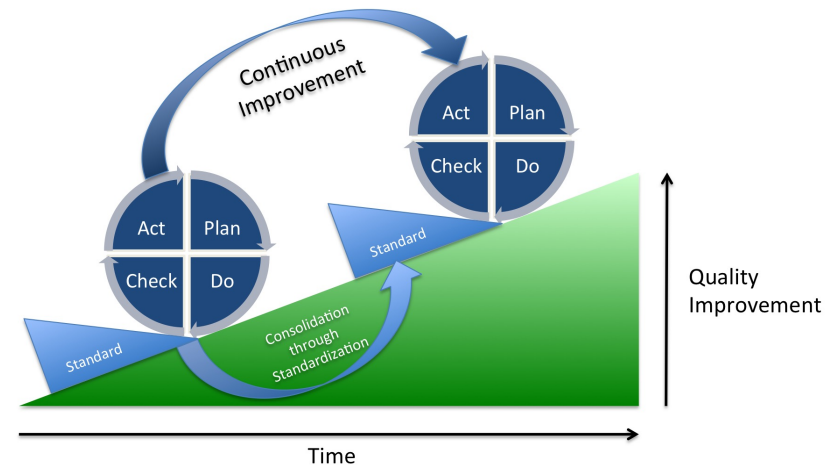
Rapport annuel 2020



Rapport annuel 2020

Une année pleine de :

- Règles
- Formations
- Mises en pratique
- Examens et contrôles
- Améliorations continues



Rapport annuel 2020

REGLES 1 : Plateforme de connaissances POLLUDOC

- Publication définitive des fiches techniques **Amiante**
 - 32 fiches sur l'amiante considérées comme état de la technique (9.3.2020)
 - Révision et correction / amélioration continues
- Nouvelles fiches techniques **PCB, PC, HAP, métaux lourds, CFC, pollutions liés à l'utilisation**
 - 15 nouvelles fiches techniques publiées comme « projet »
 - Consultation effectuée (évaluation des retours en cours)
- **Financement** garanti (pour la phase 3 et en partie pour le fonctionnement de la plateforme)
- **Groupe de pilotage** avec représentants fédéraux et cantonaux

REGLES 2 : Aide à l'exécution OFEV déchets de chantier

- Co-auteur de l'aide à l'exécution OFEV déchets de chantier
- Publication version le 9 septembre 2020

REGLES 3 : Groupes de travail ASCA

- Travaux pour fiche technique HAP
 - Travaux pour cahier des charges direction de travaux PCB
- détails cf. présentation Marc Dutoit et Karin Bourqui durant la matinée technique

REGLES 4 : Groupes de travail FACH

- Publication FACH 2955 mesures d'air (cf. présentation Suva)
- Publication FACH 2891 détermination de l'urgence des mesures à prendre

FORMATION 1 : Journées techniques

- Journée technique ASCA du 27.03.2020 a dû être reportée au 26.03.2021
- 2^{ème} journée technique ASCA et FAGES « PolluConf » du 27.11.2020 a dû être reportée au 24.09.2021

FORMATION 2 : Projet OFEV Formation niveau II

- Concept pour une formation approfondie pour devenir expert en polluants de la construction (diagnostic et direction de travaux) sur mandat de l'OFEV, projet terminé
- Problématiques : financement et situation compliquée pour les prestataires de formation en raison du Covid19

FORMATION 3 : Formation continue

- Augmentation des exigences de formation continues du FACH à 1 jour/année
- Pas de contrôle des formations continues pour l'instant en raison du Covid19

MISE EN PRATIQUE 2 : Membres / Communication :

- Etat actuel :
 - 231 entreprises (année précédente : 231)
 - 315 diagnostiqueurs (année précédente : 314)
 - 88 Friends (année précédente : 98)
 - début 2021, plusieurs membres ordinaires et Friends qui n'avaient pas payé leur cotisation depuis un certain temps ont été rayés de la liste.
 - Newsletter, mailings, site web
 - Collaboration étroite avec FAGES
(Polludoc, examen national, PolluConf, formation niveau II, formation Canton ZH)
- ### Fusion FAGES – ASCA
- 1^{ère} étape → accord préliminaire de coopération afin de garantir la continuité des projets communs à long terme
 - Élaboration d'une liste des sujets à aborder dans le cas d'un rapprochement (p. ex. système de contrôle des formations continues, groupes de travail communs etc.)
 - Rencontres régulières des présidents

EXAMEN 1 : Examen national diagnostiqueurs polluants de construction

- Organe d'examen : sanu future learning sa
 - 5 examens depuis 2019, prochain examen le 30 avril 2021
 - 136 candidat(e)s ont fait l'examen, 81 ont réussi, 55 échecs
- Pour plus de détails, présentation de Nadia Karmass

EXAMEN 2 : Essai circulaire laboratoires

- Réalisation deuxième essai circulaire (évaluation en cours)
- **Suva, OFEV, OFSP:** contact régulier, notamment dans le cadre du projet Polludoc

EXAMEN 3 : Cercle de qualité avec le FACH

- Échange régulier, procédure en cas de non-conformités

EXAMEN 4 : Contact avec les autorités de contrôle

- Tous les cantons :
 - Courrier de ASCA et FAGES aux cantons demandant un renforcement du contrôle / de l'assurance qualité des concepts d'élimination
(et workshop avec les cantons à ce sujet en automne 2021)
 - Représentants des cantons dans le groupe de pilotage Polludoc, financement pour le fonctionnement régulier de Polludoc
- Canton **VD** et **GE** : sections locales de l'ASCA
 - Prise de position sur les nouvelles directives cantonales
- Canton **ZH** : Réalisation de cours de formation pour l'autorisation à effectuer des contrôles privés (ASCA et FAGES), commission contrôle privé

Groupe de travail « Formation »

Rappel des objectifs :

- Mise en place d'un examen national pour les diagnostiqueurs des polluants de construction
- Uniformisation des formations et reconnaissance de la profession de diagnostiqueur
- L'examen est un critère pour être admis sur la liste du FACH (pas pour être admis en tant que membre ordinaire ASCA)
- L'examen est soutenu par les autorités cantonales et fédérales

Démarches accomplies en 2020

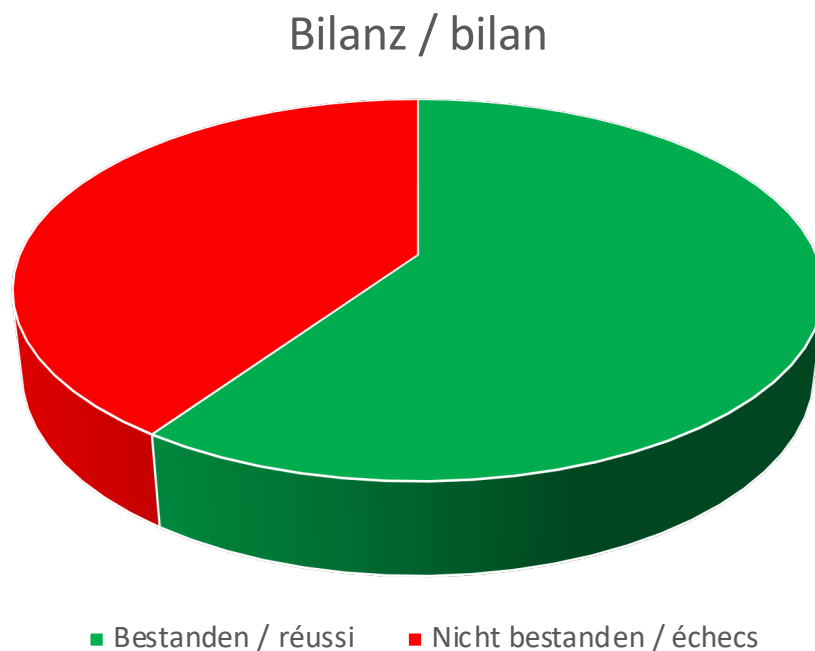
- **Plusieurs séances avec le groupe de travail pour le développement et l'amélioration des questions d'examen**
 - Membres: ASCA: Nadia Karmass, Karin Bourqui
Membres FAGES: Meik Romer, Heinz Rothweiler, Tiziano Teruzzi, Paola Canonica
- **3 sessions (DE, FR, IT) prévues, 2 sessions ont dû être reportées à cause du Covid-19**
 - 24.04.2020 à Bienne → examen reporté au 12.06.2020
 - 04.09.2020 à Lucerne
 - 04.12.2020 à Lausanne → examen reporté au 30.04.2021
- **Chaque examen comprend**
 - 30 questions à choix multiple QCM (max. 30 points, pondération de 30%)
 - 10 questions ouvertes (max. 30 points, pondération de 30%)
 - 2 études de cas (max. 40 points, pondération de 40%)
 - Pour la réussite de l'examen, minimum 70 points (=70%) sont nécessaires

Bilan général après 5 examens

- Total = 136 examens
- 81 réussites
- 55 échecs

60 % taux de réussite

→ l'année passée (après 3 examens), le taux de réussite était de 53%



Points faibles des participants des examens

- Connaissances sur les polluants organiques (PCB, HAP, PC)
 - Applications, période d'utilisation, santé, interdiction et aspects légaux
 - Echantillonnage, assainissement, conditionnement, filières d'élimination
 - Conversion / calcul d'une pollution sur un élément de construction pour détermination des filières d'élimination et/ou besoin d'assainissement
 - Identification des polluants
 - Responsabilités
 - Inspection, sondage, étendu des échantillons et uniformité de construction
 - Matériaux spécifiques : p. ex. joint d'étanchéité bitumineux
 - Exigences aux laboratoires
 - Risques pour résultats d'analyse d'amiante «faux négatifs»
 - Urgence des mesures à prendre
 - Directives cantonales au lieu de la réglementation fédérale
- **intégrer les connaissances de l'OLED (art. 16) et des aides à l'exécution!!!**
- **intégrer les connaissances selon les fiches techniques de Polludoc !!!**

Conséquences pour la liste FACH

- A partir du **1^{er} janvier 2020** les nouveaux membres à part entière ne sont plus enregistrés automatiquement sur la liste des Diagnostiqueurs amiante du Forum Amiante Suisse (FACH). Dorénavant il est nécessaire de fournir le **certificat de l'examen national réussi** afin de figurer sur la liste du FACH.
- Le certificat de l'examen national **ne fait pas partie** des critères d'admissions pour devenir membre ordinaire ASCA qui restent donc les mêmes (y inclus le cours obligatoire pour diagnostiqueurs de polluants du bâtiment, min. 4 jours).
- **Les diagnostiqueurs déjà inscrits** sur la liste FACH doivent passer et réussir l'examen national au plus tard le **31.12.2022**.

Démarches en 2021

- Prochaines sessions officielles en DE, FR et ITA :
 - Vendredi 30 avril 2021 à Bienne, Lausanne et au Tessin
 - Vendredi 3 septembre 2021 provisoirement que à Lucerne
 - Vendredi 3 décembre 2021 provisoirement que à Lausanne
- www.polludoc.ch
- Séances avec le groupe de travail pour la mise à jour et l'élaboration des questions de l'examen

Groupe de travail « Autres polluants »

Première version de la fiche d'information sur les HAP qui sera mise en consultation après la matinée technique ASCA et après approbation par le comité.

→ Pour plus d'info, cf. présentation matinée technique

Il s'agit d'une fiche d'information et non d'une Directive qui regroupe la documentation existante (bases légales, documents d'information).

La fiche d'information sera publiée sur le site ASCA.

Groupe de travail « Direction de travaux »

Sujets et programme des actions du groupe :

1. Cahier des charges pour la direction de travaux assainissement PCB
 - Le document est en cours de finalisation et de traduction, sa publication interviendra dans la deuxième partie de l'année.

2. Une fois la publication PCB réalisée, le groupe de travail démarrera en parallèle la rédaction des deux cahiers des charges suivants :
 - Cahier des charges pour la direction de travaux assainissement HAP
 - Cahier des charges pour la direction de travaux assainissement peinture au plomb et métaux lourds

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Approbation

Rapport annuel 2020



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Approbation

Accord de coopération FAGES-ASCA



Vorvertrag eines Kooperationsvertrags zwischen den Fachverbänden FAGES und VABS / ASCA

Partei 1

Schweizerischer Fachverband Gebäudeschadstoffe FAGES
8000 Zürich

und

Partei 2

Vereinigung Asbestberater Schweiz VABS
Association Suisse des Consultants amiante ASCA
c/o sanu future learning ag
General-Dufour-Strasse 18
2502 Biel / Bienne

1. Zweck und Dauer der Kooperation

- Die Fachverbände FAGES und VABS / ASCA sind beides Verbände von Fachleuten, die Bauschadstoff-Untersuchungen, Beratung und Begleitung von Bauschadstoff-Sanierungsarbeiten anbieten und durchführen.
- Wichtige Ziele beider Fachverbände sind die Festlegung von Qualitätsstandards im Umgang mit Bauschadstoffen (Asbest, PCB, PAK, Blei etc.) und die Förderung des Austauschs von fachlichem Know-How auf regionaler und nationaler Ebene.
- Dieser Kooperationsvertrag wird im Bewusstsein abgeschlossen, dass die beiden Verbände gemeinsam eine grössere Wirkung erreichen als alleine und die Zusammenarbeit bessere Ergebnisse und wertvolle Synergien ergibt und zudem ressourcenschonend ist.
- Dieser Kooperationsvertrag soll dazu dienen, die Zusammenarbeit bei verschiedenen Projekten, bei denen beide Verbände aktiv miteinander zusammenarbeiten (vgl. Abschnitt 3 des vorliegenden Vertrags), vertraglich festzuhalten. Dadurch soll das Fortbestehen dieser Projekte gesichert und Planungssicherheit in diesen Projekten gewährleistet werden.
- Im Weiteren sollen Regelungen und Vorgaben innerhalb der beiden Verbände soweit möglich und sinnvoll harmonisiert werden, damit für die Mitglieder der beiden Verbände vergleichbare Anforderungen, Pflichten und Rechte gelten. Damit wird u.a. sichergestellt, dass kein "Anforderungs-Dumping" erfolgt. Zudem wird die Basis für eine allfällige spätere Fusion gelegt.
- Der Kooperationsvertrag wird auf unbestimmte Dauer geschlossen. Eine Auflösung dieses Kooperationsvertrags kann durch Beschluss der Generalversammlung eines Verbandes erfolgen.

2. Harmonisierung der Verbände

Die beiden Fachverbände verpflichten sich,

- die Aufnahmekriterien für ordentliche Mitglieder in Absprache mit den jeweiligen Vorständen und auf Grundlage der Aufnahmekriterien des Forums Asbest Schweiz (FACH) zu harmonisieren.
- das Kontrollsystem der obligatorischen Weiterbildungspflicht gemäss FACH zu harmonisieren.
- Einen regelmässigen Austausch der jeweiligen Arbeitsgruppen zu fachlichen Themen zu pflegen.
- die jeweiligen Richtlinien bzw. Pflichtenhefte für Bauschadstoff-Diagnostik und weitere Pflichtenhefte soweit sinnvoll und möglich zu harmonisieren, mit dem Ziel bei Bedarf zukünftig ein gemeinsames Dokument im Namen beider Fachverbände publizieren zu können.

3. Gemeinsam geführte Projekte

Folgende Projekte werden von beiden Fachverbänden in enger Zusammenarbeit koordiniert und betreut. Beide Fachverbände verpflichten sich hiermit, die aufgelisteten Projekte sowohl inhaltlich als auch personell zu unterstützen und die Finanzierung sicherzustellen (aus externen und internen Quellen). Die finanzielle Verantwortung liegt bei der jeweiligen Projektleitung, welche für jedes Projekt separat definiert wird.

3.1. Informationsplattform „Polludoc“

- Koordination des Projekts: FAGES
- Buchhaltung des Projekts: FAGES

3.2. Nationale Prüfung für Bauschadstoff-Diagnostiker/-innen

- Koordination des Projekts: VABS / ASCA
- Buchhaltung des Projekts: VABS / ASCA
- Prüfungsorganisation: sanu future learning ag

3.3. Weiterbildungsstufe II für Bauschadstoff-Diagnostiker/-innen

- Koordination des Projekts: FAGES
- Buchhaltung des Projekts: VABS / ASCA

3.4. Fachtagung „PolluConf“

- Koordination des Projekts: FAGES und VABS / ASCA
- Buchhaltung des Projekts: VABS / ASCA

3.5 Private Kontrolle Kanton Zürich

- Koordination: VABS
- Buchhaltung: VABS

4. Gültigkeit und Änderungen des Kooperationsvertrags

Der vorliegende Kooperationsvertrag wurde von den Vorständen beider Verbände genehmigt, datiert vom 25. September 2020 und gilt als Vorvertrag. Dieser Vorvertrag ist erst als Kooperationsvertrag gültig, sobald er von den Generalversammlungen der beiden Verbände angenommen wurde.

Änderungen an Punkt 3 des Vertrags (Auflistung der gemeinsamen Projekte) können von den Vorständen beschlossen werden.

5. Unterschriften

Partei 1: Schweizerischer Fachverband Gebäudeschadstoffe FAGES

Ort und Datum: *Hombrechtikon, 2.10.2020*

Unterschrift des Präsidenten Balz Solenthaler: *B. Solenthaler*

Partei 2: Vereinigung Asbestberater Schweiz VABS / ASCA

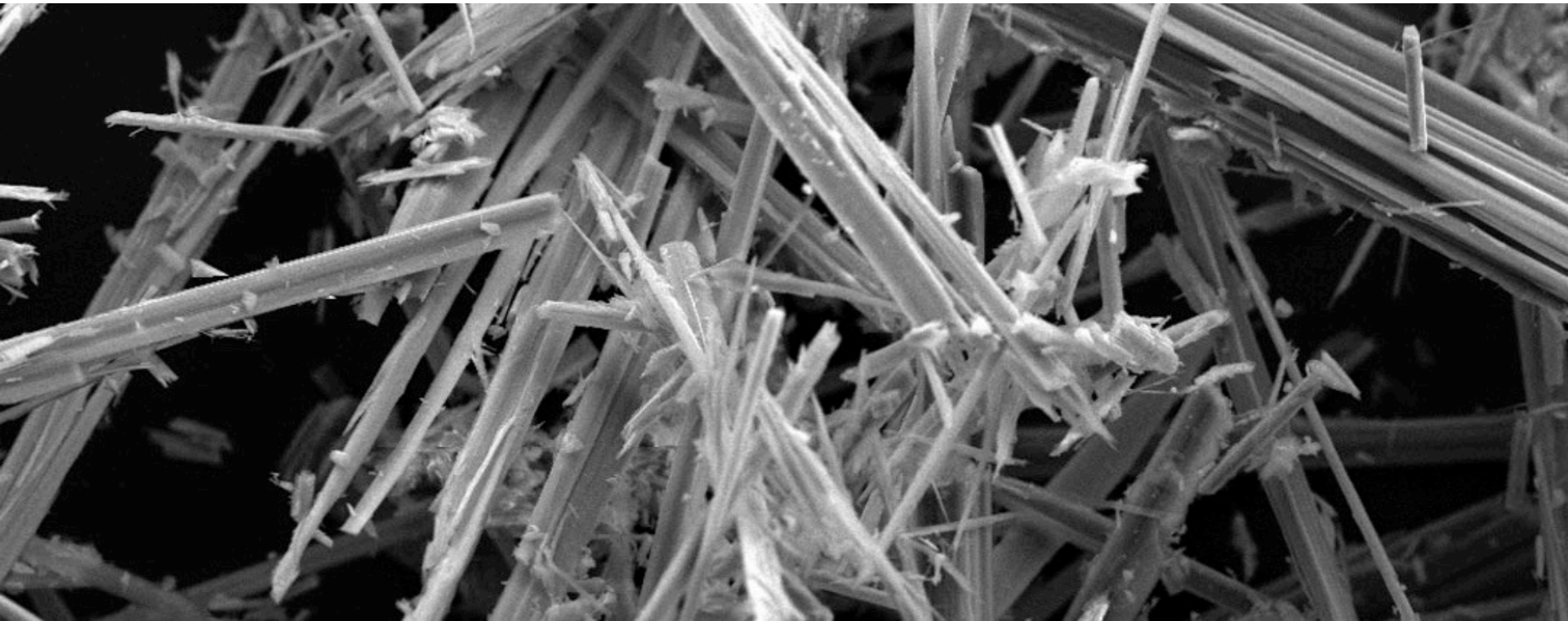
Ort und Datum: *Biel, 2.10.2020*

Unterschrift des Präsidenten Daniel Bürgi: *D. Bürgi*

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Programme annuel 2021



Programme annuel 2021

REGLE 1 : Plateforme de connaissances POLLUDOC

- Publication version italienne des fiches amiante
- Évaluation de la consultation nouvelles fiches techniques pour autres polluants de la construction (PCB, PC, HAP, métaux lourds, CFC...), publication définitive de la version révisée des fiches
- Autres sujets sur l'amiante à aborder : serpentinite, peintures, tapisserie, colles pour tapis, résine d'époxy, mastics, crépis (par la direction de projet Polludoc, par les experts et les groupes de travail)
- Assurer le financement continue du projet

REGLES 2 : Groupes de travail ASCA et FACH

- Projet fiche technique HAP
- Projet cahier des charges assainissement PCB et première rédaction cahiers des charges assainissement HAP, plomb, métaux lourds
- Publication du FACH sur les mesures d'air

FORMATION 1 : Journée techniques

- Journée technique ASCA 26 mars 2021 via Zoom
- PolluConf 24 septembre 2021

FORMATION 2 : Formation niveau II

- Assurer le financement du projet
- Certification de premiers cours de formation
- Publicité auprès des membres

EXAMEN : Examen National

- Mise à jour et révision continue des questions d'examen
- Prochains examens le 30 avril, le 3 septembre et le 3 décembre 2021

MISE EN PRATIQUE 1 : Contact avec les autorités

- Check-liste pour le contrôle des rapports pour les autorités
- Workshop avec les cantons concernant le contrôle / assurance qualité des concepts d'élimination
- Encourager le contact avec les cantons / avec les sections régionales
- Contact avec Suva, OFEV, OFSP, FACH

MISE EN PRATIQUE 2 : Collaboration FAGES

- Collaboration pour plusieurs projets / rencontres présidents
- Harmonisation du système de contrôle des formations continues

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Pause 15 min



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Comptes annuels 2020



Partie A: ASCA Compte annuels 2020

A1. Dépenses		TVA incl.		
Prestations	Détails	Dépenses CHF	Budget 2020	Différence
Séances du comité (6x)	Préparation, ordre du jour, organisation, salle, réalisation, procès verbal	9'693.00		
	Frais comité	1'524.10		
	Frais divers	448.90		
		11'666.00	14'000.00	2'334.00
Groupes de travail (honoraires sanu, traductions, salles etc.)	Séances, location de salle, repas, honoraires du secrétariat, organisation et coordination etc.	9'201.95		
		9'201.95	19'500.00	10'298.05
Assemblée générale 06.03.2020	Administration et organisation (invitation, accueil, coordination, procès verbal etc.), salle, infrastructure et pauses	7'875.00		
		7'875.00	5'000.00	-2'875.00
Journée technique 27.03.2020 reportée à l'année 2021 à cause du Covid19	Administration et organisation avant la réalisation (invitation, inscriptions, recherche intervenants, logistique, etc.), annulation de l'évènement, traduction simultanée (frais d'annulation selon contrat)	6'387.95		
		6'387.95	45'000.00	38'612.05
Administration membres, secrétariat sanu, différentes prestations, demandes d'adhésion, demandes spéciales	Administration membres (315 membres à part entière et 100 Friends), Mailbox, secrétariat etc.	25'765.90	18'000.00	-7'765.90
	Comptabilité	6'462.00	7'000.00	538.00
	Informatique, Newsletter, Mailings, site web etc.	5'272.35	8'000.00	2'727.65
	Frais divers (matériel, frais de banque et des chèques postaux)	248.44	300.00	51.56
		37'748.69	33'300.00	-4'448.69
Frais divers	Réserve pour éventuel paiement supplémentaire des impôts et TVA	0.00	20'000.00	20'000.00
	Réserve pour possible fusion FAGES / ASCA	0.00	20'000.00	20'000.00
		0.00	40'000.00	40'000.00
Total dépenses 2020		72'879.59	156'800.00	83'920.41

A2. Recettes		TVA incl.		
Prestations	Détails	Recettes CHF	Budget 2020	Différence
Cotisation membres à part entière et friends		96'000.00	110'000.00	-14'000.00
Recettes journée technique 27.03.2020 reportée à l'année 2021 à cause du Covid19		0.00	33'000.00	-33'000.00
Recettes conférence PolluConf 27.11.2020 reportée à l'année 2021 à cause du Covid19		0.00	14'000.00	-14'000.00
Différentes recettes	Projekteinnahmen aus externen Projekten, Überschüsse etc.	129.10	0.00	129.10
Solde résiduel	Solde résiduel pour des pertes de débiteurs	3'170.00	0.00	3'170.00
Total Recettes 2020		99'299.10	157'000.00	-57'700.90

A3. Résultat 2020				
Résultat journée technique 27.03.2020 (reportée)		-6'387.95	-12'000.00	5'612.05
Résultat conférence Polluconf 27.11.2020 (reportée)		0.00	14'000.00	-14'000.00
Résultat autres postes		32'807.46	-1'800.00	34'607.46
Résultat 2020		26'419.51	200.00	26'219.51

Patie B: Comptes annuels projets externes (ne font pas partie des comptes annuels ASCA)

B1. Réalisation de l'examen national

Examen du 24.04.2020 reporté au 12.06.2020

Recettes	33 participants à CHF 900.-	29'700.00
Dépenses	Prestations sanu	10'197.57
	Honoraires experts pour corrections et commission de recours	24'930.00
Résultat examen 12.06.2020		-5'427.57

Examen du 04.09.2020

Recettes	18 participants à CHF 900.-	16'200.00
Dépenses	Prestations sanu	7'396.31
	Honoraires experts pour corrections et commission de recours	13'002.50
Résultat examen 04.09.2020		-4'198.81

Examen du 04.12.2020 reporté au 30.04.2021

Recettes		0.00
Dépenses jusqu'au 31.12.2020	Prestations sanu	5'000.00
Bilan prov. examen (30.04.21) au 31.12.2020		-5'000.00

B2. Formation contrôle privé Canton de ZH, AWEL

Recettes	Confirmation de projet AWEL 14.01.2020 Soutien d'expert 2020 pour le contrôle privé travaux de démolition et de déconstruction	5'000.00
Total Recettes		5'000.00
Dépenses	FRIEDLIPARTNER: Soutien d'expert 2020 pour le contrôle privé travaux de démolition et de déconstruction, révision des formulaires et du tableau pour l'élimination	4'959.60
	Part des recettes ASCA	40.40
Total Dépenses		5'000.00
Résultat projet contrôle privé canton ZH		0.00

Patie B: Comptes annuels projets externes (ne font pas partie des comptes annuels ASCA)

B3. Projet Formation niveau II		
Recettes	Soutien financier par OFEV, 1ère, 2ème et 3ème facture	100'000.00
Dépenses	Dépenses pour honoraires membres du groupe de travail, pour uTECH (Balz Solenthaler), sanu, traductions, réunion formateurs etc.	99'231.40
Résultat projet formation niveau II		768.60

B4. Polludoc (décompte effectué par FAGES)		
Recettes	Soutien financier OFEV et cantons pour phase III	150'000.00
Dépenses	Consultation nouvelles fiches techniques, traduction italienne, révisions et mises à jour du site internet (contenus et aspects techniques), direction du projet, administration, experts, groupe de pilotage	150'000.00
Résultat Polludoc		0.00

Partie C: ASCA Bilan du compte 2020

Solde du compte état 31.12.2020		190'219.44
Comptes transitoires diff. Projets	Projet AWEL	0.00
	Examen national	9'694.70
	Formation niveau II	768.60
	Projet PolluConf	-25'129.43
Débiteurs		400.00
Actifs transitoires		0.00
Total actifs circulants		204'195.57

Créanciers		7'210.05
Passifs transitoires		2'351.25
Réserve pour éventuel paiement supplémentaire des impôts et TVA		20'000.00
Réserve pour éventuelle fusion FAGES-ASCA		20'000.00
Capital de l'association		129'304.76
Total passifs		178'866.06

Résultat ASCA 2020		26'419.51
---------------------------	--	------------------

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

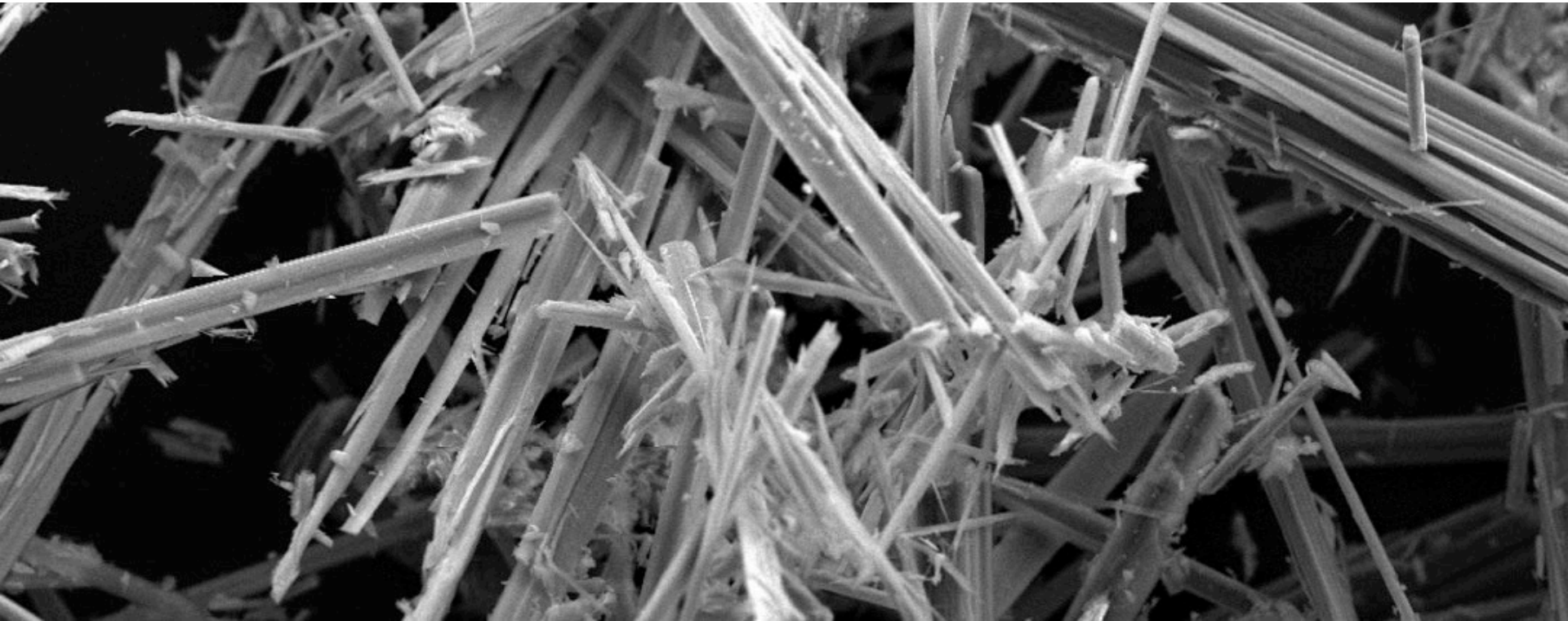
Rapport des réviseuses



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Approbation des comptes



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Budget 2021



ASCA Budget 2021

Dépenses

Prestations	Détails	Budget 2021 CHF (TVA incl.)
Séances du comité (6x)	Préparation, ordre du jour, organisation, salle, réalisation, procès verbal	12'000.00
	Frais comité	2'000.00
		14'000.00
Journée technique et assemblée générale 26.03.2021	Administration et organisation (invitation, accueil, coordination etc.)	14'000.00
	Repas et pauses	0.00
	Location salles	0.00
	Soutien technique pour la réalisation via Zoom	9'000.00
	Traduction des présentations des intervenants	1'200.00
	Traduction simultanée	2'700.00
	Diff. Dépenses	500.00
	27'400.00	
Workshop avec les cantons concernant le contrôle de qualité des concepts d'élimination	Organisation, coordination, réalisation, logistique	5'000.00
Administration membres	Administration membres (membres ordinaires et Friends), Mailbox, demandes téléphoniques - 315 membres ord. et 80 Friends	12'000.00
	Demandes spéciales	5'000.00
	Nouvelles demandes d'adhésion	4'000.00
	21'000.00	
Site web	Administration et actualisation des informations	2'200.00
Newsletter (5x)	Préparation, coordination, envoi, traduction	5'000.00
Comptabilité	Facturation/rappels cotisation, paiements fournisseurs et facturations externes	7'000.00
Groupes de travail	Groupe de travail "autres polluants" (élaboration fiche HAP)	5'000.00
	Groupe de travail "direction de travaux" (élaboration cahier des charges pour travaux d'assainissement PCB et HAP)	8'000.00
	charges)	5'000.00
	18'000.00	

ASCA Budget 2021

Dépenses

Prestations	Détails	Budget 2021 CHF (TVA incl.)
Examen National	Frais pas couverts par les recettes des examens: séance commission d'examen, séances supplémentaires avec groupe de travail etc.	6'000.00
	Garantie du déficit pour le soutien juridique pour les recours	10'000.00
		16'000.00
Autres prestations	Tool inform. formation continue MyASCA (controlling, répondre mails etc.) et coordination avec FACH et FAGES concernant le contrôle des formations continues	1'500.00
	Frais matériel bureau	300.00
		1'800.00
Total des dépenses budgétisées 2021		117'400.00

Recettes

Cotisations	Membres à part entière: 315 membres à CHF 300.-	94'500.00
	Friend: 80 membres à CHF 100.-	8'000.00
Journée technique ASCA	Recettes participation	
	Membres ASCA, Friends et autorités (165) CHF 120.-	
	Membres FAGES (10) CHF 170.-	
	Non-membres (8) CHF 220.-	23'260.00
FAGES	50 % du résultat de Polluconf (résultat partagé avec FAGES)	-5'000.00
Total Recettes budgétisées 2021		120'760.00

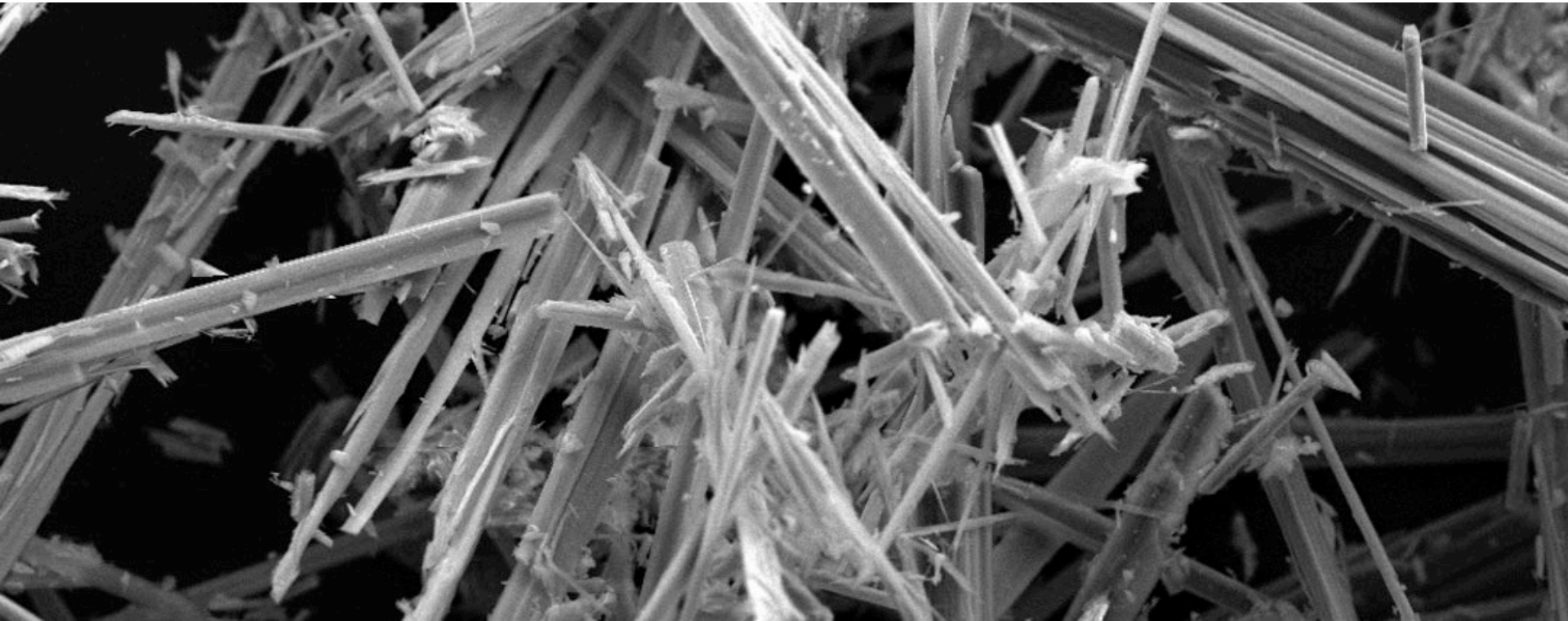
Résultat budgétisé 2021

3'360.00

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Approbation du budget



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Cotisation annuelle 2021



Cotisation annuelle 2021

La cotisation annuelle pour l'année 2021 reste inchangée :

- CHF 300.- cotisation annuelle pour les membres ordinaires (cotisation annuelle par diagnostiqueur)
- CHF 100.- cotisation annuelle pour les ASCA Friends

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Approbation cotisation annuelle



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Election du comité



Tous les membres du comité se présentent pour une réélection

Comité proposé pour la réélection :

- Daniel Bürgi (FRIEDLIPARTNER AG), Président
- Gustavo Milani (Econs SA), groupe de travail MSCA
- Nadia Karmass (AlterEgo), groupe de travail formation
- Karin Bourqui (CSD), groupe de travail autres polluants
- Marc Dutoit (HSE Conseils), groupe de travail direction de travaux
- Bernhard Sommer (Prona)

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Votation



Elargissement comité ASCA

En raison des nombreux projets dans lesquels l'ASCA est impliquée, nous cherchons un nouveau membre pour le comité

- Bilingue (allemand comme langue principale)
- membre ASCA
- motivé(e) et engagé(e)

→ Prenez contact avec le secrétariat ASCA

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Réviseurs



Un grand merci aux réviseuses pour leur soutien et pour leur travail réalisé de manière professionnelle

Marina Ory Nathalie Lembrez

Le 23 mars 2018, resp. le 6 mars 2020, l'assemblée générale a (ré)élu Marina Ory et Nathalie Lembrez en tant que réviseuses pour les comptes ASCA.

Selon l'art. 14 des statuts de l'ASCA L'Assemblée générale élit, pour une période de 3 ans, deux contrôleurs des comptes. Leur mandat est renouvelable.

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Votation réélection Marina Ory pour la révision des comptes



VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Points divers



Save the date !!

La prochaine journée technique POLLUCONF réalisée par FAGES et ASCA aura lieu

→ **Vendredi 24 septembre 2021 au Palais des Congrès à Bienne**

Plus d'informations et inscriptions sur le site www.polluconf.ch

 **PolluConf.ch**

VABS / ASCA

VEREINIGUNG ASBESTBERATER SCHWEIZ
ASSOCIATION SUISSE DES CONSULTANTS AMIANTE
ASSOCIAZIONE SVIZZERA DEI CONSULENTI AMIANTO

Merci pour votre attention

